

# La SFIL commence doucement la renégociation des prêts toxiques

---

La nouvelle banque publique des collectivités et des hôpitaux dispose d'une enveloppe de 1 milliard d'euros pour désensibiliser les prêts

Par Solenn Poullennec le 16/04/2013 pour L'AGEFI Quotidien - Edition de 7H

La Société de financement local (Sfil), qui a récupéré quelque 8,4 milliards d'euros de prêts toxiques après le démantèlement de Dexia, a commencé à en renégocier certains avec les collectivités et hôpitaux. Un processus compliqué qui s'étalera sur plusieurs années, peut-être quatre à cinq ans, selon son patron.

Aujourd'hui nous avons fait 10 à 15 propositions de désensibilisation (restructuration de la dette, ndlr), nous allons continuer à en faire très régulièrement», explique à L'Agefi, Philippe Mills, le PDG de la Sfil.

Les prêts toxiques portés par la banque concernent 870 emprunteurs. Pour les désensibiliser, la Sfil dispose d'une enveloppe de un milliard d'euros en 2013.

Plutôt que de la distribuer au compte-gouttes, la Sfil pourrait ouvrir une fenêtre de tir pour que les intéressés se manifestent et la distribuer selon des règles établies avec les élus.

Le milliard d'euros doit servir à refinancer les indemnités de renégociation des prêts «à prix coûtant» (environ 3% pour des prêts à 15 ans). L'enveloppe doit aussi permettre d'accorder des financements nouveaux «à des taux attractifs» (environ 4%). *L'offre peut être complétée par une réduction de la charge d'intérêt.*

La Sfil tient cependant compte de la réglementation sur le taux d'usure, **qui l'empêche d'offrir des taux au-dessus de 5% environ** et freine la possibilité de faire des propositions de désensibilisation sur les produits les plus dynamiques, explique Matthieu Collette, responsable chez Finance Active.

**Dans les propositions que nous avons pu analyser, la Sfil ne fait pas de cadeau.**

Les réaménagements suggérés correspondent aux conditions de marché actuelles, la Sfil n'assume pas une partie des pertes, ajoute-t-il. Une ligne rouge confirmée par le directeur financier de la banque, Florent Lecinq :

Sur le périmètre des activités de désensibilisation, notre résultat doit être globalement nul. La proposition de refinancement à **3%** sur 15 ans est un vrai pas en avant par rapport à ce qui a déjà pu être proposé, assure Philippe Rogier, président de Public Finance. **Le consultant relativise cependant : d'autres banques offriraient des conditions de refinancement plus intéressantes et les élus doivent être vigilants car il arrive que la Sfil majore ses soutes avant de démarrer la négociation.** Il déplore aussi que la Sfil propose des refinancements à quinze ans alors qu'il faut permettre aux collectivités d'étaler leurs remboursements sur la durée la plus longue possible.